



## COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Séance plénière du 26 mai 2020 à 19 heures

Séance en visioconférence

\*\*\*\*\*

### PROCES VERBAL N° 7

**Sous la Présidence de Emmanuel AUBERT,**  
**Secrétaire : Joël Le Provost,**

**Membres présents** : Emmanuel AUBERT, Gilles BELLISSENT, José BURSON, Hassan CHARKI, Pierre CROCHEMORE, Dominique DE LA COTTE, Jacques FECIL, Hervé GRANDET, Nathalie GUEDONGINFRAY, Dominique JULIEN, André LEFEVRE, Benjamin LEPAYSANT, Joël LE PROVOST, Benoit LOUVET, Claude MICHEL, Alain RUIZ et Guy ZIVEREC,

**Participent à la réunion** : Mikaël LESAGE, Pierre TAVELET,

**Excusés** : Stéphane MOULIN, Alain ROBERT,

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR** :

- Civilités,
- Approbation du procès-verbal du 3 mars 2020,
- Bilan définitif sur les observations restant à faire pour la saison 2019/2020,
- Bilan des tests physiques,
- Bilan des tests théoriques et correction,
- Proposition pour déterminer un classement,
- Organisation de l'examen de Ligue prévu initialement le 4 avril 2020,
- Parole aux différentes sections :
  - Section « Pôle Espoirs »
  - Sections « jeunes »,
  - Section « technique & formation »
  - Section « ETRAF »,
  - Section « Futsal »,
  - Section « Foot en milieu Scolaire »,
  - Point Informations « commission de discipline,

Informations du Président,

Tour de table / Questions diverses

\*\*\*\*\*

## **CIVILITES :**

- ❖ **Condoléances** : Au nom de la CRA, Emmanuel AUBERT adresse ses condoléances à :
  - Sébastien GIRARD pour le décès de sa belle-mère,
  - Hervé GRANDET pour le décès de sa mamanLa CRA assure les familles éprouvées de sa compassion et de toute sa sympathie.
- ❖ **Félicitations** : Emmanuel AUBERT et la CRA présentent leurs félicitations à :
  - Yoan BELLARD pour l'arrivée de sa fille, Elyse.
  - Tous nos arbitres fédéraux pour leur maintien dans leur catégorie respective.
- ❖ **Remerciements à** : La CRA prend acte des mails ou courriers des arbitres de Ligue qui ont choisi de mettre un terme à leur carrière. Emmanuel AUBERT et l'ensemble de la commission tiennent à les remercier très sincèrement pour les années passées à l'arbitrage. Il s'agit de Messieurs :
  - Damien CLERCIN, arbitre R3
  - Alain DUPRAY, arbitre R3
  - Victorien GODAN, JAL
  - Romain HOPQUIN, JAL
- ❖ **Demande d'année sabbatique** :
  - Monsieur Dorian BOUCTOT – souhaite prendre une année sabbatique pour la poursuite de ses études sur Chamonix. - La CRA donne un avis favorable à sa demande.
- ❖ **Courriers reçus**
  - Courrier de Monsieur Hugo BOISSIERE, nous informant sa décision de ne pas reprendre l'arbitrage en N3. Il compte poursuivre prochainement cette passion qu'est l'arbitrage en Allemagne.
  - Courrier de Monsieur Alexandre PALIN, arbitre R1, qui demande à revenir en Normandie après être parti en Nouvelle Aquitaine en janvier 2019. Dossier en cours de transfert.
  - Courrier de Monsieur Loan PENCREACH, JAL, qui partant en Ligue de Méditerranée demande à poursuivre l'arbitrage dans sa nouvelle Ligue – Dossier en cours de transfert.

\*\*\*\*\*

Emmanuel AUBERT souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance en remerciant les Présidents de District via les cinq Présidents de CDA d'avoir accepté d'ouvrir leurs locaux pour que cette réunion de CRA puisse être organisée en visioconférence.

## **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 MARS 2020 :**

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la réunion du 03 mars 2020 mis en ligne sur le site le 24 mars 2020 « rubrique arbitrage » est adopté à l'unanimité des présents.

## **BILAN DEFINITIF SUR LES OBSERVATIONS RESTANT A FAIRE POUR LA SAISON 2019/2020 :**

Gilles BELLISSENT informe la CRA que 159 contrôles restaient à faire lorsque les compétitions ont été définitivement arrêtées en raison de l'état d'urgence sanitaire. Il détaille par catégorie le nombre des observations manquantes.

## **BILAN DES TESTS PHYSIQUES ET THEORIQUES :**

1 seul arbitre a échoué aux tests physiques et 3 ne se sont pas présentés. Il sera fait application de l'annexe 2 du règlement intérieur de la CRA qui prévoit la rétrogradation à l'issue de la saison dans la catégorie immédiatement inférieure.

Gilles évoque également les absences aux tests théoriques, soit 5 arbitres absents et 1 arbitre n'ayant pas obtenu le minimum requis. Il sera fait application de l'annexe 5 du règlement intérieur de la CRA qui prévoit la rétrogradation à l'issue de la saison dans la catégorie immédiatement inférieure.

**Situation de Jérémy LETESTU, AAR.3**, au regard des tests théoriques obligatoires :

Considérant que des circonstances exceptionnelles liées à sa situation professionnelle ont empêché cet arbitre d'effectuer les tests théoriques,

Par ces motifs, la **CRA décide de le neutraliser pour la saison 2019/2020**.

### **BILAN DES TESTS THEORIQUES ET DE LA CORRECTION :**

Nathalie note de très bons résultats mais également malheureusement des moins bons voire même des résultats désastreux. Nathalie de rappeler : « **les questions sont choisies parmi les 60 qui sont mises en ligne sur le site de la ligue de Normandie en juillet/août** ».

Pierre TAVELET : « **On ne peut pas avoir des arbitres proches de l'élite Régionale avec des notes catastrophiques en théorie** ».

Le test théorique se compose d'un questionnaire noté sur 80 points et d'un rapport complémentaire noté sur 10 soit un total de 90 points.

Pour la prochaine saison, Nathalie propose de revoir les minima demandés par catégorie de la manière suivante :

- ER et AAER : 50/90**
- R1 et AAR.1 : 45/90**
- R2 et AAR.2 : 40/90**
- R3 et AAR.3 : 30/90**

Avec un niveau requis de **3/10 au rapport complémentaire**.

**En dessous de ces notes, l'arbitre sera rétrogradé au niveau inférieur en fin de saison.**

A l'unanimité des présents, la CRA donne un **avis favorable à la proposition**.

L'intégration de ces notes dans le RI sera l'occasion d'effectuer un toilettage de ce document. Un groupe de travail sous la responsabilité de Nathalie va être créé. Il sera composé de Benjamin LEPAYSANT, Mikaël LESAGE, Benoit LOUVET et Pierre TAVELET.

### **PROPOSITION POUR DETERMINER UN CLASSEMENT :**

Considérant la décision du Comité Exécutif de la FFF en date du 16 avril 2020, d'arrêter définitivement les compétitions à la date du 13 mars 2020,

Considérant qu'il importe à la CRA de permettre à l'ensemble des arbitres de poursuivre leur parcours sportif incluant les observations réalisées,

Considérant également qu'il importe à la Commission que les missions d'observation et d'évaluation réalisées ne soient pas anéanties par une décision de type « saison blanche » qui, en raison du classement au rang sur un nombre restreint d'observations par arbitre, serait alors inévitable,

Considérant que l'arrêt des compétitions a empêché les observateurs Régionaux de réaliser l'ensemble des observations prévues dans chaque catégorie par le règlement intérieur de la CRA,

Considérant néanmoins, qu'un nombre significatif d'observations a été réalisé avant l'arrêt des championnats Régionaux, permettant ainsi d'obtenir des classements conformes à la saison sportive des arbitres évalués,

Considérant que les conséquences de l'arrêt de l'ensemble des compétitions Régionales avant que le nombre d'observations prévu par le règlement intérieur de la CRA ne puisse se réaliser, ne sont pas prévues par le règlement intérieur,

Considérant qu'il convient à la CRA de décider de quelle manière les arbitres seront classés pour la saison 2019/2020,

Considérant la large consultation avec les CTRA Mikaël LESAGE et Pierre TAVELET pour identifier la meilleure solution pour tous les arbitres,

Par ces motifs,

**Pour les arbitres Elite Régionale, R.1, R.2, R.3, AA Elite Régionale, AAR.1, AAR.2, AAR.3**

La CRA décide :

Que les arbitres ayant réalisé **moins de 50% des observations prévues par le règlement intérieur de la CRA seront neutralisés pour l'ensemble de la saison 2019/2020.**

Que les arbitres ayant réalisé **au moins 50% des observations prévues seront classés. Les notes manquantes seront complétées selon la méthode suivante : application du calcul de la moyenne des notes du groupe.**

Conformément au règlement intérieur, Nathalie GUEDON-GINFRAY rappelle que la théorie prend part au classement de fin de saison avec application d'un coefficient multiplicateur.

Concernant les affectations, il est retenu à une large majorité d'appliquer une descente par groupe et des montées pour équilibrer les effectifs actuels. Lors du tour de table, Pierre CROCHEMORE s'est opposé farouchement à ce qu'il y ait des descentes.

Précisons que le PV du bureau de CRA du 21 janvier au cours duquel le nombre de rétrogradations a été décidé a été adopté lors de la réunion de CRA du 3 mars.

Une prochaine réunion de bureau de la CRA validera les classements de la présente saison.

Gilles BELLISSENT proposera pour validation au Comité de Direction de la ligue du 3 juin le mode de calcul retenu pour le classement des arbitres de la saison 2019/2020 ainsi que les décisions d'affectation.

### **ORGANISATION DES EXAMENS DE LIGUE JEUNES ET SENIORS 2019 /2020 :**

La situation de crise sanitaire empêchant l'organisation des examens Régionaux conformément au calendrier initial et avant la fin de la saison 2019/2020, Nathalie GUEDON-GINFRAY propose que ceux-ci aient lieu **le 12 septembre 2020 à 14 heures 30** de manière décentralisée (dans chaque district) afin de respecter les distanciations sanitaires imposées par le gouvernement.

Il est demandé la présence d'un membre de la CRA par site le 12 septembre 2020. **La CRA donne un avis favorable.**

Cette date va être communiquée rapidement aux candidats pour leur permettre de s'organiser.

Nathalie de préciser : **« pour les reçus, ils pourront commencer le championnat en qualité d'arbitre de ligue en titre. En cas d'échec, les CDA pourront représenter le candidat puisque nous allons repousser la date de communication des candidatures ligue pour la saison 2020/2021 au 1<sup>er</sup> octobre (au lieu du 1<sup>er</sup> septembre) compte tenu de la situation exceptionnelle rencontrée cette saison ;**

### **PAROLE AUX DIFFERENTES SECTIONS :**

« **Section Pôle Espoir** » (Benoit LOUVET)

Benoit informe que la date des examens Fédéraux est repoussée. Il fait un point sur les derniers travaux de la section, en précisant que cette période de confinement n'a pas été totalement blanche pour les arbitres.

Il y a eu un très gros travail avec des questionnaires, beaucoup d'analyses vidéo. 2 examens blancs vont être organisés : Lundi 1<sup>er</sup> juin et l'autre début juillet. Benoit en profite pour remercier énormément Nathalie, Benjamin, Mikaël, Pierre, pour tout le travail qu'ils ont effectué dans la préparation des échéances.

Benoit revient sur l'échec des 2 candidats JAF : Pauline MAZIER et Mathéo DELAUNE.

« **Section ETRAF** » (Nathalie GUEDON-GINFRAY)

Au vu du nombre de féminines en constante croissance, il a été décidé de choisir de nouveaux accompagnateurs afin d'apporter leur aide aux actuels référents accompagnateurs. Nathalie : « **des personnes qui ont toutes les qualités pour accompagner les féminines** ». La liste sera transmise prochainement à la CRA.

« **Section Futsal** » (Dominique DE LA COTTE)

Dominique questionne Mikaël LESAGE sur la reconduction de la formation initiale arbitre futsal. Mikaël : « **La dernière formation a donné entière satisfaction. Elle sera évidemment reconduite comme le demandent le Président de la ligue et la Directrice** ».

« **Foot en milieu scolaire** » (Mikael LESAGE - Pierre TAVELET)

Mikaël précise que le recrutement s'est fait à distance avec des entretiens individuels en vidéo et tests théoriques. 5 dossiers ont été étudiés. 3 nouveaux élèves arbitres intégreront la section sportive du lycée Littré d'Avranches à la rentrée 2020 : **ADAM Mathis - LARSONNEUR Raphaël - PERRINIAUX Yoann**.

Pour le lycée Des bruyères à Rouen, le recrutement s'est également fait à distance. Suite au départ de 4 élèves il a fallu travailler pour recruter, annonce Pierre TAVELET. « **Je me suis entretenu avec des candidats et nous avons reçu 3 dossiers [...] Je ne connais pas encore définitivement la politique du proviseur du lycée, j'espère que ces 3 candidats vont être admis** ». L'effectif pourrait être de 5 la saison prochaine.

« **Section jeunes** » (Guy ZIVEREC)

Guy ZIVEREC propose à la commission d'intégrer un jeune arbitre de ligue (JAL) en R.2. Il est décidé qu'un observateur de la section « pôle Espoir » sera désigné en début de saison pour une observation dite « passerelle ».

« **Section technique & formation** » (Nathalie GUEDON-GINFRAY)

Sans visibilité sur la reprise des championnats 2020/2021 et compte tenu de la situation sanitaire actuelle, Nathalie indique que le planning des tests physiques et stages pour la saison 2020/2021 n'a pas été communiqué et doit être revu. « **Ce qui est certain à ce jour c'est que les tests physiques et stages auront lieu. Il nous reste les dates et les lieux à fixer** ».

Elle ajoute : « dès que nous aurons fixé ce nouveau calendrier, il sera transmis à la CRA et communiqué aux arbitres ». Et de conclure : « **contrairement aux autres années, il n'y aura pas multiplicité de rattrapages mais 1 ou 2 dates maximum** ».

Emmanuel AUBERT et Mikaël LESAGE évoquent la possibilité d'organiser un rassemblement de tous les arbitres dans un centre unique sur une journée en septembre. Une journée de formation et d'information, précise Emmanuel.

« **Représentant de la CRA à la Commission de Discipline** » (Hervé GRANDET)

Hervé GRANDET rappelle qu'un dispositif de lutte contre les violences et les incivilités envers les officiels (arbitres de ligue et de district) devrait être mis en cas en place dès le début de la saison 2020/2021 et ce après adoption par le Comité de Direction de la Ligue.

Dès l'ouverture d'une procédure pour des incivilités ou des faits de violences, il est essentiel d'être informé le plus rapidement possible martèle Hervé. Le nom des personnes à contacter en priorité sera clairement communiqué.

Hervé : « **Le dispositif sera détaillé et clairement expliqué dans sa manière de fonctionner pour que chacun puisse se sentir à l'aise avec la cellule d'écoute** ».

Emmanuel AUBERT propose qu'une section « incivilité » soit créée à la CRA. Elle sera au service des arbitres ayant eu un problème sur une rencontre. Il demande à Hervé d'en prendre la responsabilité.

**Un avis favorable** est donné à Hervé GRANDET

Concernant la partie disciplinaire, Hervé aborde le dossier du jeune arbitre Owen Welte Lasry, victime de violences de la part d'un spectateur sur une rencontre de U18 le 07 février 2020. Le jeune arbitre a remercié la commission de discipline d'avoir pu instruire le dossier dans un délai assez court et ce malgré le confinement.

Pierre TAVELET intervient en évoquant la problématique des suspensions à temps, il souhaite pour l'avenir que la Commission de Discipline prenne plutôt des sanctions en nombre de matchs.

#### **QUESTIONS, INFORMATIONS DIVERSES DU PRESIDENT** : (Emmanuel AUBERT)

##### Questions :

- Demande de changement de filière des arbitres R.2 et R.3 :

Sur la demande du Président et après débat, il est acté qu'un arbitre R2 ou R3 **en titre depuis au moins 3 saisons**, examen compris qui sollicite le changement de filière devient arbitre assistant de la catégorie immédiatement supérieure (exemple : **1 arbitre R.2 sera classé AAR.1 – 1 arbitre R.3 sera classé AAR.2**).

Un arbitre R.1 restera au même niveau (**1 arbitre R.1 sera classé AAR.1**).

- Arrêt, recrutement des observateurs :

Le Président aborde l'arrêt et le recrutement des observateurs pour la saison prochaine et souhaite avoir plus d'informations. Hassan CHARKI fait savoir que Denis ROUXELIN et Sébastien LEMONCHOIS sont intéressés par la fonction.

Alain RUIZ fait connaître qu'il arrête les observations, José BURSON qu'il quitte la Présidence de la CDA de l'Orne à la fin du mandat en septembre 2020.

#### **TOUR DE TABLE** :

- **Jacques FECIL** : Informe de la venue des membres de la LFA dans le district de l'Eure le 12 septembre 2020.
- **Mikaël LESAGE** : Annonce que pour répondre à l'urgence, il projette sous couvert de la ligue, d'organiser début juillet 2 stages de formation initiale « test » qui se dérouleront au siège de la ligue. Concernant les modalités, l'effectif sera de 8 stagiaires et 2 formateurs par stage, à la journée sur 3 jours sans internat. Mikaël précise que les candidats admis à la partie théorique seraient remis à la disposition de leur district d'appartenance pour la validation terrain. S'il y a un effet bénéfique à cette formule, les districts pourront dans les semaines suivantes organiser leur propre stage. Le projet sera présenté au Comité de Direction du 3 juin pour validation.
- **Pierre CROCHEMORE** : Il s'élève avec véhémence contre la décision de faire des descentes et s'en explique. Cette déclaration a suscité un vif débat.

Aucune autre question n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22H00.

**Le Président de la CRA,**  
**Emmanuel AUBERT**



**Le Secrétaire de la CRA,**  
**Joël LE PROVOST**

